


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 USSON-EN-FOREZ	<b>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</b>	<b>Délibération n° D20240912-16 Du 09 décembre 2024 BUDGET RÉSEAU DE CHALEUR - DM 1</b>
---	---	---

Nombre de membres			Date de la convocation	04.12.2024
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	04.12.2024
En exercice	14			
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir	1	

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

**Étaient présents :** BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (13)

**Absents :** BONNEVAUX V (1)

**Secrétaire :** Sandrine JOUMARD-DESSALCES

### BUDGET RÉSEAU DE CHALEUR - DM 1

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les virements de crédits suivants et lui demande de bien vouloir statuer :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-706 : Prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €
<b>TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>3 500,00 €</b>		<b>3 500,00 €</b>

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Accepte** les virements de crédits dans les termes présentés.
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 13 décembre 2024.

Hervé BÉAL, Maire

Sandrine JOUMARD-DESSALCES  
Secrétaire de séance

